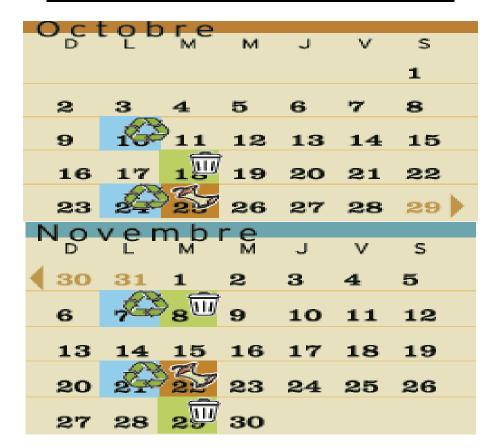
COLLECTES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE



Municipalité de grand-métis



70, chemin Kempt Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0 Téléphone (418) 775-6485 Télécopie (418) 775-3591

Courriel: grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet: http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca

INFO-MUNICIPALE



OCTOBRE 2016

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay. Directrice générale |sec.trés.



Informations diverses

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL:

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu *le 3 octobre et le 7 novembre 2016*.

*** BACS DISPONIBLES:**

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protègera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

❖ L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR 2017-2018

La municipalité a accordé pour les périodes 2017-2018 le contrat de déneigement à La Ferme Roles de St-Octave-de-Métis.

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi: 8h30 au 16h30, Vendredi: 8h30 à 12h

Personnel:

Directrice générale : Chantal Tremblay (418) 775-6485 Employé municipal : Marc-André Migneault (418) 750-6485 Inspecteur en urbanisme : Michel Lagacé (418) 775-6485

Agente en milieu rural : Kathy Laplante (418) 775-8445, poste 2251

ou 775-8188

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE MOIS D'OCTOBRE :

Le bureau municipal sera fermé les jours suivants :

Congé férié: 10 octobre

En cas d'urgence, vous pouvez communiquer avec l'employé municipal au 418-750-6485, nous laisser un message sur le répondeur ou par courriel à <u>grandmetis@mitis.qc.ca</u>.

| PRÉDICTION DES MARÉES – OCTOBRE 2016 | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|--------|----------------|------|--------|----------------|------|---------|----------------|------|--------|----------------|
| POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie) | | | | | | | | | | | |
| Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) |
| 01 | 03:03 | 3.6 | 09 | 02 :29 | 1.3 | 17 | 03 :247 | 4.1 | 25 | 05 :18 | 1.0 |
| 01 | 09 :10 | 0.7 | 09 | 08 :35 | 2.6 | 17 | 09 :27 | 0.1 | 25 | 11 :21 | 2.9 |
| 01 | 15 :16 | 3.7 | 09 | 14;16 | 1.5 | 17 | 15 :43 | 4.4 | 25 | 17 :30 | 1.2 |
| 01 | 21 :28 | 0.5 | 09 | 20 :55 | 3.0 | 17 | 22 :1 | -0.1 | 25 | 23 :44 | 3.2 |
| 02 | 03 :38 | 3.6 | 10 | 03 :46 | 1.4 | 18 | 04 :11 | 4.0 | 26 | 06 :13 | 1.0 |
| 02 | 09 :39 | 0.7 | 10 | 09 :49 | 2.6 | 18 | 10 :10 | 0.2 | 26 | 12 :8 | 3.1 |
| 02 | 15 :49 | 3.8 | 10 | 15 :35 | 1.5 | 18 | 16 :28 | 4.4 | 26 | 18 :28 | 1.0 |
| 02 | 22 :04 | 0.5 | 10 | 22 :9 | 3.0 | 18 | 22 :49 | 0.0 | 27 | 00 :39 | 3.3 |
| 03 | 04 :12 | 3.5 | 11 | 04 :57 | 1.3 | 19 | 04 :9 | 3.8 | 27 | 06 :56 | 1.0 |
| 03 | 10 :08 | 0.7 | 11 | 11:01 | 2.7 | 19 | 10 :55 | 0.3 | 27 | 13 :02 | 3.3 |
| 03 | 16 :23 | 3.8 | 11 | 16 :55 | 1.4 | 19 | 17 :16 | 4.3 | 27 | 19 :15 | 0.9 |
| 03 | 22 :38 | 0.6 | 11 | 23 :19 | 3.2 | 19 | 23 :40 | 0.1 | 28 | 01 :23 | 3.3 |
| 04 | 04 :46 | 3.3 | 12 | 05 :54 | 1.1 | 20 | 05 :51 | 3.6 | 28 | 07 :33 | 0.9 |
| 04 | 10 :38 | 0.7 | 12 | 11 :59 | 3.0 | 20 | 11 :43 | 0.5 | 28 | 13 :40 | 3.5 |
| 04 | 16 :57 | 3.7 | 12 | 17 :9 | 1.1 | 20 | 18 :07 | 4.1 | 28 | 19 :55 | 0.8 |
| 04 | 23 :14 | 0.7 | 13 | 00 :18 | 3.4 | 21 | 00 :36 | 0.4 | 29 | 02 :02 | 3.4 |
| 05 | 05 :21 | 3.2 | 13 | 06 :41 | 0.9 | 21 | 06 :46 | 3.3 | 29 | 08 :06 | 0.9 |
| 05 | 11 :10 | 8.0 | 13 | 12 :48 | 3.3 | 21 | 12 :36 | 0.8 | 29 | 14 :15 | 3.6 |
| 05 | 17 :34 | 3.6 | 13 | 18 :53 | 0.8 | 21 | 19 :05 | 3.8 | 29 | 20 :33 | 0.6 |
| 05 | 23 :51 | 0.9 | 14 | 01:08 | 3.7 | 22 | 01 :41 | 0.7 | 30 | 02 :38 | 3.4 |
| 06 | 05 :58 | 3.0 | 14 | 07 :23 | 0.7 | 22 | 07 :46 | 3.0 | 30 | 08 :36 | 0.8 |
| 06 | 11 :45 | 1.0 | 14 | 13 :32 | 3.7 | 22 | 13 :38 | 1.0 | 30 | 14 :49 | 3.8 |
| 06 | 18 :13 | 3.4 | 14 | 19 :41 | 0.5 | 22 | 20 :10 | 3.5 | 30 | 21 :08 | 0.6 |
| 07 | 00 :33 | 1.0 | 15 | 01:54 | 3.9 | 23 | 02 :55 | 0.9 | 31 | 03 :12 | 3.4 |
| 07 | 06 :41 | 2.8 | 15 | 08 :4 | 0.4 | 23 | 08 :55 | 2.8 | 31 | 09 :07 | 0.8 |
| 07 | 12 :25 | 1.1 | 15 | 14 :16 | 4.0 | 23 | 14 :53 | 1.2 | 31 | 15 :22 | 3.8 |
| 07 | 18 :57 | 3.2 | 15 | 20 :27 | 0.2 | 23 | 21 :22 | 3.3 | 31 | 21 :43 | 0.6 |
| 08 | 01 :24 | 1.2 | 16 | 02 :39 | 4.0 | 24 | 04 :11 | 1.0 | 01 | 03 :46 | 3.3 |
| 08 | 07 :31 | 2.7 | 16 | 08 :45 | 0.2 | 24 | 10 :10 | 2.8 | 01 | 09 :37 | 0.8 |
| 08 | 13 :13 | 1.3 | 16 | 14 :59 | 4.3 | 24 | 16 :17 | 1.3 | 01 | 15 :57 | 3.9 |
| 80 | 19 :50 | 3.1 | 16 | 21 :14 | 0.0 | 24 | 22 :36 | 3.2 | 01 | 22 :18 | 0.6 |

Le Mot vert du mois – « Moins c'est plus » - Octobre 2016

Bonjour à toutes et tous,

En entrée, voici un récapitulatif des trois meilleures façons de gérer vos feuilles mortes cet automne, tel que présenté dans notre Mot vert de septembre :

- 1 Laissez les feuilles mortes sur votre terrain, c'est la méthode écologique, économique et efficace de laisser la nature suivre son cours;
- 2 Apportez-les à votre Écocentre ou via votre municipalité;
- 3 Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique.

Au menu principal, vous êtes invité à participer, du 15 au 23 octobre prochain, à la Semaine Québécoise de Réduction des Déchets (SQRD), une initiative organisée par Zéro Déchet Québec.

Pour cette 16^e édition, la lutte au gaspillage alimentaire est à l'honneur. Pourguoi?

- 1/3 de la production alimentaire mondiale finit à la poubelle;
- 50 % de nos résidus sont des matières organiques;
- 47 % du gaspillage alimentaire à lieu à la maison;
- Ce gaspillage représente 3100.00 \$ par ménage annuellement !

Peu importe votre raison pour réduire votre gaspillage alimentaire, voici quelques astuces que je vous invite à essayer :

- Planifiez vos repas d'abord en fonction des aliments que vous avez à la maison;
- Faites-vous une liste d'épicerie et respectez-là ! Le gaspillage commence par l'achat inutile de nourriture:
- Surveillez les dates de péremptions et consommez les aliments moins frais en premier:
- Gardez vos surplus de repas pour le diner du lendemain et/ou congelez-les pour plus tard (pour ceux qui n'aiment pas manger 2 fois le même repas d'affilée);
- Fruits et légumes trop mûrs ? Ils seront parfaits en smoothies, tartes, potages, muffins, etc.

Pour plus d'information ou pour relever un défi citoyen, scolaire, d'entreprise ou municipal, visitez le www.sqrd.org.

Pour dessert, le petit rappel: en cas de doute sur votre bac brun, visitez le www.collectequicarbure.com ou téléphonez au 1-888-856-5552.

D'ici le prochain Mot vert, soyez heureux, consommez mieux et rappelez-vous que moins (de déchets générés), c'est plus (pour l'environnement)!

Vincent Dufour, coordonnateur

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles

des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél.: 418-775-8445, poste 1138

Courriel: matresi@mitis.qc.ca



La Croix-Rouge lance une nouvelle application pour aider votre population à se préparer aux urgences

L'application gratuite « Soyez prêt » de la Croix-Rouge canadienne donne aux utilisateurs un accès immédiat à des renseignements qui leur permettent de se préparer à divers scénarios d'urgence et de prendre les mesures qui s'imposent lorsqu'une catastrophe survient. Grâce à une

collaboration étroite avec le réseau *MétéoMédia*. l'application offre un système d'alerte et permet de suivre l'évolution des conditions météo. Elle renferme également des outils interactifs qui renseignent la population sur les mesures à prendre pour préparer leur maison et leur famille avant, pendant et après une catastrophe ou une situation d'urgence.

L'application « Soyez prêt » est compatible avec les appareils iOS (iPhone et iPad) et Android. Cet outil constitue un ajout important à toute trousse d'urgence; la population doit tout de même prendre soin de bien se préparer afin de ne pas être prise au dépourvu lorsqu'une urgence survient.

INSPECTION DES CHEMINÉES

INSPECTION ET RAMONAGE DES CHEMINÉES

Pour des raisons hors de notre contrôle, la date a été reportée et l'inspection / ramonage se fera au cours de la semaine du 17 octobre

NOUVEAU GUIDE DES SERVICES ET RESSOURCES POUR LES AÎNÉS DANS LA MITIS

Le nouveau Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile), il contient une foule de coordonnées utiles!

Disponible GRATUITEMENT au bureau municipal et à Héritage Bas-Saint-Laurent.



Franc succès pour le nettoyage des berges 2016!

Plus de 15 participants se sont joints à nous pour le grand nettoyage des rivages des municipalités de Sainte-Flavie et de Grand-Métis, organisé annuellement par le Parc de la Rivière Mitis et qui avait lieu ce samedi 17 septembre. À chaque début et fin de saison, les plages du village de Sainte-Flavie, côté ouest et est du quai, du Parc de la Rivière Mitis, des Jardins de Métis ainsi que la plage de la Pointe Leggatt dans le Grand-Métis sont nettoyées en profondeur par une équipe de bénévoles engagés dans leur communauté.





En tout, plus de 40 bouteilles de plastique vides, 65 canettes, des dizaines de morceaux de plastiques, 30 emballages de nourriture, 50 morceaux de styromousse et plus encore ont été trouvés sur ces quatre plages pour un total de 600 livres de déchets! Nous avons même trouvé un escalier, comme quoi on y trouve de tout! Presque deux boîtes de camions ont été remplies par nos généreux bénévoles, et ce, en une seule journée.



Le Parc de la Rivière Mitis tient à remercier **tous les participants** de cette corvée de nettoyage. On félicite également les familles Dubé et Coulombe, les lauréats de nos bons d'achat de 25\$ tirés parmi les étudiants qui ont participé au nettoyage. Avec leur 25\$, Mila, Livia et Dalia ont pu s'acheter un livre de leur choix à la boutique horticole des Jardins de Métis alors que la famille Coulombe profitera de leur 25\$ dans les différents commerces de la Mitis (gracieuseté de la municipalité de Sainte-Flavie). Bravo!!

Semaine de la prévention des incendies

Du 9 au 15 octobre

Prévenir un incendie

Saviez-vous que...

- La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort?
- La fumée peut prendre seulement 3 minutes pour envahir toute la maison?
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?
- La consommation excessive d'alcool ou de drogue est la cause du tiers des incendies mortels?
- La prévention, ça se déménage!
- Produits domestiques dangereux
- Les jeunes et la prévention des incendies

Protégez-vous contre les incendies à la maison

La négligence et l'imprudence peuvent causer des incendies à la maison.

Vous pouvez vous protéger contre les incendies par les **gestes simples** suivants :

- Ne laissez jamais d'aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière;
- utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture;
- mettez les articles pour fumeurs hors de la portée des enfants;
- NE FUMEZ JAMAIS AU LIT;
- entreposez les liquides inflammables comme la peinture et les solvants, loin des sources de chaleur;
- entreposez À L'EXTÉRIEUR les réservoirs d'essence et de propane.

Installez un avertisseur de fumée et vérifiez son fonctionnement

Grâce à l'avertisseur de fumée, vous serez averti dès le début d'un incendie et augmenterez ainsi vos chances d'évacuer votre maison. Il est donc très important d'installer chez vous au moins un avertisseur de fumée et de vérifier régulièrement s'il fonctionne bien. Comment choisir, installer, entretenir et vérifier vos avertisseurs de fumée.

Faites le plan d'évacuation de votre maison

Le <u>plan d'évacuation</u> est un dessin de chaque étage de votre maison destiné à faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou d'urgence. En sachant par où et comment évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté de sortir de votre maison.



Comment évacuer si le feu prend?

Si le feu se déclare dans votre maison, vous et les membres de votre famille devez évacuer sans perdre de temps. Voici des <u>conseils d'évacuation</u> à suivre en pareilles circonstances.

Exercez-vous à évacuer

Dans le pire des scénarios, vous avez moins de 3 minutes pour sortir d'une maison en flammes. En effet, la fumée peut envahir aussi rapidement votre demeure. Cela comprend le temps que l'avertisseur de fumée détecte la fumée, sonne et vous réveille, en plus du temps que vous prenez pour réagir. Il ne vous reste donc plus beaucoup de temps pour évacuer, parfois moins d'une minute.

Préparez et faites votre exercice d'évacuation.

La prévention, ça se déménage!

Vous déménagez ou venez tout juste d'emménager? Avez-vous fait une place à la prévention dans vos boîtes? Savez-vous quoi y mettre? Lors de votre arrivée dans votre nouveau domicile, assurez-vous d'être bien protégé contre les incendies.

Le déménagement et la prévention des incendies

Produits domestiques dangereux

Sachez reconnaître les risques d'incendie liés à l'entreposage des produits pour la piscine et des autres<u>produits domestiques dangereux</u>.

Les jeunes et la prévention des incendies

Les bulletins *Le feu follet junior* et *Le feu follet* visent à sensibiliser les enfants de 3 à 8 ans à la prévention des incendies.

Ils sont distribués directement dans les centres de la petite enfance et les écoles primaires. Parlez-en aux éducateurs et aux enseignants de vos enfants!

Pour en savoir plus, consultez le <u>matériel d'éducation en prévention des incendies pour les jeunes</u>.

Avez-vous vérifié si votre service de garde possède un <u>plan de sécurité incendie et de mesures</u> <u>d'urgence</u>?

Pour plus d'information, consulter le site de la sécurité publique :

http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies.html



775, route Flavie-Drapeau Sainte-Flavie (QC) GOJ 2L0 Tél:(418) 775-7050 poste 138

Cell:(418) 318-6076

Cour: coordonnateur@sainte-flavie.net

Citrouille et sourire font la paire!

Jeudi, le 29 septembre 2016 – Au Marché public de La Mitis, le samedi 8 octobre, de 10 h à 15 h, nous aurons des citrouilles qui attendront d'être décorées par de petites mains créatives. Tout sourire, une animatrice les guidera dans la confection de leurs œuvres. Avec le matériel de bricolage fourni, qu'ils pourront utiliser selon leurs inspirations, les participants n'auront qu'à choisir leur favorite, la décorer à leurs goûts, puis repartir avec une fois la tâche complétée, fins prêts pour l'Halloween qui arrivera d'ici peu. Tout ça, ce samedi 8 octobre, sur le terrain de l'édifice municipal à Sainte-Flavie.

En cas de pluie ou de forts vents, l'activité se déroulera dans la salle avoisinante. Veuillez prendre note qu'une légère contribution sera demandée. Pour plus de détails, visitez notre page : https://www.facebook.com/Steflavie

Source: François Mercier, coordonnateur Marché public de La Mitis 418-775-7050, poste 138, 418-318-6076



ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL



20° ANNIVERSAIRE Dans le cadre des journées de la culture, le Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis organise une journée d'exposition et de démonstration de savoir-faire.

Date: Dimanche le 2 octobre 2016

Heure: 12 h à 16 h

Lieu : Centre récréatif de Saint-Octave

(134, Chemin Kempt)

Pour l'occasion, plusieurs artistes de la région seront aussi présents : membres du Cercle des fermières, artiste peintre, fabricant de crayons, etc.

Tu désires participer en tan qu'exposant? Communique avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454. RECHERCHÉ: TRÉSORS CULTURELS DE LA RÉGION

Afin d'afficher nos municipalités sur la carte du Québec des trésors culturels, les municipalités de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis se rassemblent afin de monter un « top 20 » de leurs trésors culturels.

(Lieux, personnes, événements, bâtiments, etc.)

Pour ce faire, nous avons besoin de vous! Présentez-vous lors de <u>cette journée</u> et venez voter pour vos trésors les plus précieux.

<u>Pour information ou suggestion :</u> Josv-Anne Bérubé au 418 732-6684

Table d'harmonisation des aînés

Les municipalités de Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis se rassemblent afin de mettre sur pied une Table d'harmonisation en loisir aux aînés qui aura comme objectifs de consulter et d'être à l'écoute des besoins des aînés, de soutenir les organismes qui offrent des loisirs aux aînés ainsi que d'améliorer l'offre en loisir pour ceux-ci.

Afin d'être en mesure d'atteindre ces objectifs, cette table sera composée d'une ou d'un élu municipal de chaque municipalité, de la coordonnatrice en loisir intermunicipal, de différents organismes ainsi que des aînés de la population.

Vous êtes intéressés à faire partie de cette table afin de représenter un organisme ou les personnes âgées? La première rencontre aura lieu le 11 octobre dès 14 h à la Maison Octavie, 201, des Quatre-Vents, Saint-Octave-de-Métis.

Des questions? Besoin d'un transport pour vous y rendre? Pas de problème! Communiquez avez Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Félicitation au Comité jeunesse intermunicipal

Durant l'été, le Comité jeunesse intermunicipal a organisé 3 événements – une soirée camping, une journée familiale ainsi qu'un tournoi de balle – en plus de faire deux animations pour les jeunes du camp de jour et d'aider au financement des inscriptions des jeunes à l'événement Bubble Football.

I Merci à toute l'équipe, vous êtes supers!





Programmation d'activités

Automne -2016

DANSE EN LIGNE

avec Jean-Clément Lavoie

<u>Avancé:</u>

Tous les lundis soirs, 19 h 30. du 12 sept. au 1^{er} déc. à l'École du Sommet, Padoue 3\$ / séance

Info: Nicole St-Laurent au 418 775-7319

Débutant :

Tous les jeudis soirs, 19 h 30 à 20 h 45 du 29 sept. au 1^{er} déc. au Centre récréatif de Saint-Octave-de-Métis 3\$ / séance Info: Gaétane Bérubé au

418 775-3191 **OUVERT À TOUS**

ATELIERS DU CERCLE DES FERMIÈRES

Le Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis vous prépare une programmation d'ateliers qui se tiendront le mercredi matin.

<u>Prochain atelier:</u>

Bas de Noël mercredi le 5 octobre prochain, 9 h au Centre récréatif Saint-Octave-de-Métis Info et inscription : Marie-Paule Turbide au 418 775-1454

OUVERT À TOUS

INFORMATION : JOSY-ANNE BÉRUBÉ 418 732-6684

TAI CHI

avec Sylvie Lepage

Tous les mardis soirs, 19 h à 20 h 15 du 27 septembre au 29 novembre au Centre récréatif de Saint-Octave-de-Métis 10\$ / séance

Info: Gaétane Bérubé 418 775-3191

OUVERT À TOUS

EXERCICES – VIE ACTIVE

❖ avec Lucille Lauzon

Tous les mercredis soirs, 19 h 30 à 20 h 30 à 1'École du Sommet, Padoue Info: Lucille Lauzon au 418 785-0797

❖ avec Valérie Ouellet ou Germaine Simoneau Tous les lundi et vendredis, 10 h à 11 h Maison Octavie de Saint-Octave-de-Métis

OUVERT À TOUS

ATELIERS DE FRANÇAIS

avec Gilberte Leblanc

Tous les jeudis, 8 h 30 à 11 h 30 au bureau municipal de Saint-Octave-de-Métis Info et inscription : Gilberte au 418 775-1999

OUVERT À TOUS

ACTIVITÉ CULTURELLE À VENIR À GRAND-MÉTIS! SOYEZ À L'AFFUT!